Régis JUANICO
Député de la Loire
Conseiller Général de la Loire

Saint-Etienne, le 2 février 2011

Communiqué

Débat sur le bilan de la politique de la ville avec Maurice Leroy : question sur le sport dans les quartiers prioritaires

M. le président. La parole est à M. Régis Juanico.

M. Régis Juanico. Le volet sportif de la politique de la ville n'a pas été abordé dans notre débat. Monsieur le ministre, vous devez participer, jeudi prochain au Sénat, à un colloque sur l'éducation par le sport dans les quartiers prioritaires. À cette occasion vous sera présentée une étude sur le rôle des clubs sportifs dans les zones urbaines sensibles. Ce rapport, réalisé par l'Agence pour l'éducation par le sport et le Comité interministériel des villes, est inédit : cela faisait vingt-cinq ans que l'on n'avait pas évalué l'intérêt éducatif des pratiques sportives dans les zones urbaines sensibles. Il relève que, par-delà la très grande diversité des clubs dans les quartiers prioritaires, le secteur socio-sportif y reste très fragile, l'offre d'encadrement sportif faible et très limitée. Mais, surtout, il dresse le constat – que, tous, nous avons fait dans nos interventions, à propos du volet associatif – d'un épuisement des bénévoles, d'un déficit de renouvellement et d'une lassitude face à la paperasserie administrative des dossiers de demande de subvention.

Il fait un autre constat, celui d'un manque de reconnaissance des pouvoirs publics dans l'accompagnement des projets, et observe que des dispositifs assez ponctuels, comme les opérations « ville vie vacances », n'ont pas permis un travail dans la durée dans les quartiers prioritaires.

Ce rapport considère que trop rares sont les villes qui retiennent des critères socio-éducatifs dans l'attribution des subventions publiques, et que les clubs sportifs qui ont accès au financement de la politique de la ville sont trop peu nombreux.

C'est là le volet humain, social, du renouvellement urbain : comment pouvez-vous mieux reconnaître les acteurs sportifs sur le terrain et, surtout, améliorer leur formation ?

M. Leroy – Ministre : Enfin, je remercie Régis Juanico de son intervention, et en particulier d'avoir apporté une note sportive en cette fin de match, comme je remercie de leur patience les derniers athlètes en présence. (Sourires.) Ce n'est pas par hasard que je me rends au colloque du Sénat : c'est parce que je suis intimement convaincu qu'il faut mieux reconnaître le formidable rôle d'intégration que jouent les associations sportives dans la politique de la ville et dans la rénovation urbaine. Elles ne se contentent pas d'apporter un supplément d'âme. On pourrait d'ailleurs en dire autant de la culture ; si je n'en ai pas parlé – et je le regrette –, c'est parce que je venais répondre aux questions posées, mais je travaille sur ces sujets, en lien étroit tant avec Frédéric Mitterrand qu'avec Chantal Jouanno.

J'y insiste : les actions sportives de terrain jouent un rôle majeur d'intégration républicaine dans ces quartiers. Je constate enfin que les députés de la Loire sont toujours très attentifs aux questions sportives…

Permanence de Régis JUANICO, Député de la Loire
11, rue de la Résistance 42000 SAINT-ETIENNE - Tél. : 04 77 30 53 60 - Fax : 04 77 30 94 80
e-mail : rjuanico@assemblee-nationale.fr – http://www.juanico.fr